

ESPACES

Le magazine de la ville d'Amilly

*La Ville vous souhaite
une bonne année*

2023

Actualités .06

Amilly,
l'enfance au cœur

Grand format .08

Le budget 2023
marque le pas

Développement .17

Rue des Ponts et Gros-Moulin :
deux chantiers majeurs en 2023



**L'UNICEF et la ville d'Amilly
ont renouvelé la charte "Ville amie
des enfants" jusqu'en 2026**

SOMMAIRE

EN VUE

06 Actualités

- Amilly, l'enfance au cœur
- Bien se nourrir à faible coût

08 Grand format

- Le budget 2023 marque le pas

11 Éclairage

- Le poids de nos déchets

EN LIEN

12 Vous

- J3 Gym, une saison hors norme
- L'aide aux leçons a besoin de bénévoles !



EN AVANT

15 Projets

- Un cadre majestueux pour se dire oui

16 Territoire

- Jidet, 50 ans de sur-mesure à Amilly

17 Développement

- Rue des Ponts et Gros-Moulin : deux chantiers majeurs en 2023

18 Libre expression

19 Découverte

- Se promener en forêt... d'Amilly

Retrouvez "Vos rendez-vous" en pages centrales de ce numéro

La version numérique d'Espaces est consultable sur amilly.com et sur l'application mobile Amilly rubrique Kiosque

Édito



“ Poursuivre nos actions au quotidien pour le bien-être des plus jeunes, ”

Que cette année 2023 soit porteuse de paix et d'espoir, qu'elle vous garde en bonne santé et vous apporte la réussite dans vos projets !

Pour notre municipalité, cette nouvelle année s'ouvre dans un contexte économique difficile, comme pour chaque famille. Mais nous avons bien des raisons de nous réjouir aussi. Et ce sont ces raisons d'espérer que je souhaite partager ici avec vous.

L'année 2022 s'est terminée à Amilly sur un événement réjouissant : l'UNICEF nous a de nouveau gratifiés du titre "Ville amie des enfants". Fruit d'un engagement de près de 20 ans, cette distinction nous honore et nous oblige pour les années qui viennent. Elle nous incite à poursuivre nos actions au quotidien pour le bien-être des plus jeunes, grâce au concours des services Petite enfance, Enfance-Éducation, Jeunesse & Sports ou encore Restauration, mais aussi grâce aux nombreux chantiers portés par nos services techniques visant à vous offrir des équipements scolaires, périscolaires ou sportifs contribuant à l'épanouissement de vos enfants.

Et parce que nous voulons à tout prix permettre aux enfants des familles les plus modestes de continuer à se nourrir sainement, nous ne répercuterons pas sur le coût de la restauration scolaire la hausse importante des prix des produits alimentaires et de l'énergie. Les factures n'augmenteront que de 1% en 2023 et en 2024.

Pour les associations, qui créent et entretiennent le précieux lien social sur notre territoire, nous maintenons le niveau des subventions. Cela représente un effort de 413 000 euros sur l'année 2023, dont les deux tiers bénéficient aux nombreuses associations sportives. Je tiens à remercier chaleureusement tous les bénévoles pour leur engagement. Grâce à eux, Amilly vibre de dynamisme et de solidarité.

Ville amie des enfants, Ville sportive... Amilly est aussi et toujours Ville des arts. Le label national attribué l'an dernier à notre centre d'art contemporain Les Tanneries fait également rayonner notre commune, et l'école d'art offre à tous un beau champ de pratiques. De même que notre école de musique, qui vient d'ouvrir une classe de chant ! Enfin, Amilly l'Européenne vous donne rendez-vous le premier week-end de juillet pour la Fête de l'Europe. Son invitée d'honneur sera la Croatie.

En cette nouvelle année, je vous souhaite de ne pas économiser votre énergie pour réaliser vos envies. Et de garder au cœur nos valeurs fraternelles.

Gérard DUPATY
Maire d'Amilly



> Esprit de Noël.

À la maison de retraite "Les Althaea", l'esprit de Noël a mobilisé les bonnes volontés autour d'un chalet construit pour l'occasion et d'un grand sapin illuminé provenant du jardin de Georges Furrer. De g. à d. le directeur Léonard Poullot, Mme Tagot, M. Furrer et Christophe Bouquet, 1^{er} adjoint au maire d'Amilly et conseiller départemental.



> Colis de Noël

Comme 2 700 autres Amillois de 65 ans et plus, Gros-Moulin, ont reçu leur colis de Noël des maires de la commune. Mme Foubet, accompagnée de son fils Mattys, représente la commune.



> Petite enfance.

Le 9 décembre, la Maison de la petite enfance a offert à ses usagers un spectacle qui a réjoui les tout-petits et leurs parents : la Bérouette de Paulette, par la compagnie Bande de copains, l'histoire très colorée d'une poule pondant de bien drôles d'œufs...



> Semaine des droits de l'enfant.

Du 21 au 25 novembre, les animateurs périscolaires ont organisé des activités sur le thème des droits de l'enfant, avec pour fil rouge cette année le droit aux émotions. Des émotions incarnées par les personnages du film *Vice Versa*. Et même déclinées à la cantine du vendredi à travers un méli-mélo de saveurs !



VU Vi



s, M. et Mme Charpentier, habitant au
ns d'un conseiller municipal, ici Gladys
ésentant la Maison des jeunes.



es de ma lle



> Marché de Noël.

Les 10 et 11 décembre, la féerie de Noël a encore agi au cœur du bourg, grâce à une quarantaine d'exposants et de nombreuses animations pour petits et grands.



Conseil municipal

Les élus se réuniront le **mercredi 8 février** à 19h, Maison Saint-Loup.

Recensement

Trois agents assureront le recensement des Amillois du 19 janvier au 25 février 2023. Chacun en charge d'un secteur géographique et d'une liste d'adresses, ils s'y présenteront afin de remplir un questionnaire papier ou vous proposer un recensement par internet.

> Contact : Affaires générales
02 38 28 76 14



Ophélie
Chaton

Élisabeth
Germain

Perle
Van Loo

Fermeture de la piscine du 13 au 26 février

La piscine sera fermée pendant les vacances de février. Mais c'est pour la bonne cause ! Le bassin doit être vidangé et les locaux entièrement nettoyés. Des agents d'accueil aux maîtres-nageurs, tout le monde participe à cette opération annuelle. Les 375m³ d'eau seront vidés après neutralisation du chlore (la récupération est à l'étude), le bassin sera récuré, les joints refaits, et des gaines de ventilation aux douches en passant par les vestiaires et les casiers, tout sera briqué ! Une fois rempli, le bassin affichera une température d'environ 28,6 °C.



Amilly, l'enfance au cœur

Le comité Val de Loire de l'UNICEF était à Amilly le 7 décembre. Le président Jany Porcher et les bénévoles Philippe Toulotte et Agathe Sainjon ont été accueillis par le maire, des élus et les services Petite Enfance, Enfance et Jeunesse de la ville pour renouveler la convention "Ville amie des enfants".

Mercredi 7 décembre, c'était l'effervescence place de l'Église ! Cent cinquante enfants du centre de loisirs et de la crèche municipale, emmitouflés, étaient réunis avec leurs animateurs sous la halle pour accueillir le Père Noël. Un autre hôte de marque l'accompagnait : le président du comité Val de Loire de l'UNICEF. Sa mission : signer avec le maire d'Amilly une nouvelle charte "Ville amie des enfants".

Confiance renouvelée

Depuis presque 20 ans, la Ville d'Amilly est reconnue par l'UNICEF pour son engagement auprès des enfants à travers le titre "Ville amie des enfants" décerné pour la 1^{re} fois en 2004. À chaque nouveau mandat municipal, un nouveau dossier de candidature est présenté contenant un plan d'action détaillé pour l'enfance et la jeunesse. L'UNICEF renouvelle ainsi sa confiance à Amilly pour le 4^e mandat consécutif. Gérard Dupaty l'explique : "La municipalité d'Amilly n'a eu de cesse de poursuivre ses investissements et ses actions tournés vers l'épanouissement des plus jeunes. L'enfant et la famille sont au cœur de nos projets car nous avons la conviction profonde qu'un enfant bien accompagné dans son parcours deviendra un adulte responsable et un citoyen de demain."

Bonnes pratiques

Cet engagement continu se décline en équipements (Maison de la petite enfance, accueils périscolaires et de loisirs, Maison des jeunes, équipements sportifs...) ; en encadrements de qualité et pérennes associés à chaque structure ; et en un édifice solide de bonnes pratiques déployées dans toutes les activités. La nutrition est aussi une thématique portée de longue date. Autres engagements : assurer un accès aux services publics pour tous les enfants y compris les plus défavorisés ; œuvrer pour que les filles aient le même accès aux loisirs que les garçons ; ou encore développer et valoriser l'engagement de chaque enfant et jeune.

"Ville amie des enfants", l'origine

Ce titre a vu le jour en France en 2002, initié par l'Association des maires de France et l'UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance) France, dans le sillage de la résolution prise en 1996 par la Conférence des Nations unies sur les établissements humains, aussi appelée "Sommet de la Ville", où il est déclaré que "le bien-être des enfants est l'indicateur suprême d'un habitat sain, d'une société démocratique et d'une bonne gestion des affaires publiques".



DÉFI ALIMENTATION

pour une alimentation plus respectueuse
sans augmenter son budget

ATELIERS

Bien se nourrir à faible coût

La Ville d'Amilly et le Graine Centre-Val de Loire* lancent sur la commune le Défi Alimentation ! L'occasion d'infléchir nos pratiques alimentaires, dans le plaisir et le partage.

Le Défi Alimentation a pour but d'accompagner à faire évoluer ses pratiques alimentaires vers plus de produits de saison, locaux, en circuit court et respectueux de l'environnement, sans augmenter son budget. Pour ce faire, des ateliers thématiques conviviaux sont proposés, ouverts à 15 participants maximum et animés par une éducatrice de Loiret Nature Environnement, dans un esprit de convivialité, de partage, de simplicité et dans le respect de la sensibilité de chacun.

Sept ateliers s'égraineront jusqu'en juin 2023 :

- Cuisine anti-gaspi - 14 février 10h - 12h MJA*
- Manger local et de saison - 9 mars 18h - 20h MJA
- Découverte des techniques de conservation des aliments - 5 avril 14h - 16h MJA
- Cuisiner les plantes sauvages comestibles - 26 avril 18h - 20h MJA
- Visite d'une exploitation locale - 13 mai 10h - 12h (lieu à confirmer)
- Cuisiner les légumineuses (lentilles, pois, fèves...) - 31 mai 14h - 16h MJA
- Jardiner au naturel - 10 juin (heure et lieu à confirmer)

*MJA : Maison des jeunes d'Amilly, 213 rue de la Gare.

Pour Nelly Turbeaux-Julien, adjointe au maire chargée du Développement durable, "c'est l'occasion de (re)prendre conscience de l'impact de notre alimentation et des moyens d'agir dans notre quotidien, de questionner nos habitudes d'achat : s'alimenter en se faisant plaisir avec un budget constant, c'est possible ! Nous invitons les habitants à suivre l'ensemble des 7 ateliers afin de créer une cohésion de groupe et, qui sait... faire émerger de nouveaux ateliers de bonnes pratiques !"

Renseignements et inscriptions :

Céline Kosciolk au 02 38 56 90 65, ckosciolk@lne45.org

> En savoir plus : www.grainecentre.org/defi-alimentation

* Le Graine Centre-Val de Loire est un réseau régional d'éducation à l'environnement.

LE LIEU D'ACCUEIL ENFANT-PARENT reçoit les enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un adulte familial deux mardis matin par mois (semaines impaires hors vacances scolaires). Le but : partager un moment privilégié dans un espace accueillant. Prochain rendez-vous le 17 janvier entre 9h et 12h à la ludothèque. > Contact : 02 38 28 76 78

Bricobus solidaire

Vous êtes propriétaire-occupant de votre logement avec des revenus très modestes (sous les plafonds de l'ANAH) ? Grâce à l'association des Compagnons bâtisseurs, vous pouvez bénéficier des services du Bricobus, pour être accompagné dans de petits dépannages ou petits chantiers de rénovation, ou pour acheter à prix solidaire des matériaux sur la plateforme <https://centre.soli-bat.fr> Bertrand Desbois a initié le Bricobus sur le Montargois, avec le soutien du PETR, et en est l'animateur technique. C'est vous qui réalisez les travaux avec son aide et ses conseils.

> Contact : 06 86 50 42 53 ou à b.desbois@compagnonsbattisseurs.eu



Les J3 Sports Amilly ont leur appli

Si vous êtes un des 2 700 adhérents des J3 Sports, vous avez désormais accès à une application mobile dédiée ! Cet outil collaboratif (chacune des 20 sections l'alimente) délivre l'actu sportive, l'agenda des événements et permet d'accéder à des réductions chez les sponsors des J3. Chaque comité directeur y trouve aussi tous les services utiles (demandes de subvention, fiches d'inscription, réservation de salles...). Financée par le comité directeur omnisports, cette appli veut aussi renforcer la proximité inter-clubs.

Journée de l'apiculture

Cet événement vous est proposé par les Amis de la Maison de la ruche et des abeilles, le dimanche 5 février, salle Pinkus, à 9h pour apiculteurs confirmés et à 14h30 pour tout public.

> Contact : 06 71 66 35 53 ou à rousseaujp808@gmail.com

BUDGET PRIMITIF 2023

23 129 297 €



LES PRINCIPALES DÉPENSES

FONCTIONNEMENT
20 645 026€



12,27 M€

charges de personnel



6,65 M€

charges générales



0,41 M€

subventions aux associations

INVESTISSEMENT
2 484 271 €



2,21 M€

équipements
(bâtiments, voirie, matériel)

“ Une poussée inflationniste s'exerce sur l'ensemble des dépenses ”



Christophe Bouquet,
1^{er} adjoint au maire chargé des finances.

FINANCES

Le budget 2023 marque le pas

Le budget primitif 2023 a été voté en conseil municipal le 14 décembre. Ce prévisionnel, dans un contexte économique incertain, est marqué par une inflation croissante sur l'ensemble de nos dépenses. Explications.

Le budget 2022 était "contraint", le budget primitif 2023 marque encore un peu plus le pas. En 2023, ce sont de nouveau des facteurs exogènes qui grèvent le prévisionnel budgétaire, avec les conséquences multiples de la guerre en Ukraine depuis l'été 2022. "Une poussée inflationniste s'exerce sur l'ensemble des dépenses. En conséquence, c'est la première année qu'on ne peut pas prélever de crédits sur la section de fonctionnement. Jusqu'à présent, 1,5 million d'euros étaient provisionnés chaque année pour autofinancer nos investissements. Déjà l'an dernier, cette somme avait diminué. Cette année, le prélèvement sera nul", expose Christophe Bouquet, premier adjoint au maire, en charge des finances.

l'éclairage public entre 23h et 5h30 s'applique depuis début novembre, la température des bâtiments publics est régulée, et chacun est appelé à la responsabilité.

L'"amortisseur électricité" annoncé par l'État pour les collectivités éligibles devrait aussi aider. Mais la hausse concerne également les contrats de prestation, le transport scolaire, les achats de fournitures ou encore l'alimentation (lire page suivante).

Fiscalité

Autre poste de dépense en hausse, la masse salariale, qui représente plus de 61% des dépenses de fonctionnement. Elle augmente cette année de 5% en lien avec la revalorisation du point d'indice fixé par l'État, en hausse de 3,5%. Le nombre d'agents, lui, n'augmente pas. Il passe au contraire de 326 à 316.

Dans ce contexte inflationniste, les dotations de l'État continuent de diminuer, divisées par 10 en dix ans. La municipalité fait pourtant le choix de ne pas augmenter les taux de la fiscalité locale, conformément à son engagement.

Énergie

Les charges à caractère général (33% des dépenses de fonctionnement) augmentent de 7,6% par rapport au budget 2022. Les dépenses énergétiques représentent 27% de ce chapitre et augmentent à elles seules de plus de 50%. Pour y faire face, l'extinction de

LE SERVICE À LA POPULATION AVANT TOUT

Le maire d'Amilly, Gérard Dupaty, éclaire les choix de la municipalité : "Notre politique de non-emprunt nous a toujours amenés à anticiper tous nos investissements en provisionnant chaque année de quoi les financer. Cette année, et pour la première fois, ce ne sera pas possible. Pour autant, **tous les projets déjà lancés seront réalisés puisque leur financement avait été anticipé.** Mais rien n'est sûr pour les investissements de demain. Nous privilégions le maintien de notre niveau de service à la population : le coût des services (cantine, etc.) n'augmentera que de 1% par an sur les deux prochaines années ; **nous redoublons d'effort pour ne pas répercuter les hausses sur les familles.** Et le volume des subventions aux associations, qui sont essentielles au lien social, ne baisse pas."

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



16,54 M€

impôts et taxes



2,67 M€

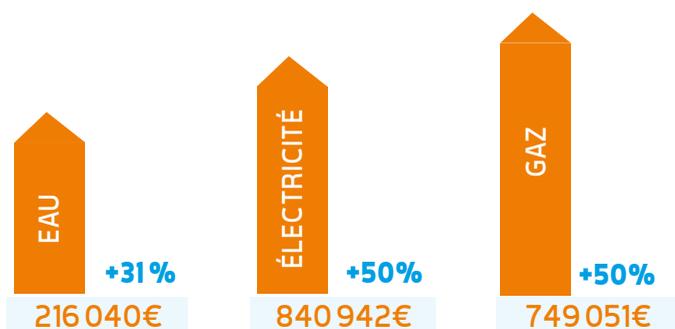
dotations et participations



1,27 M€

produits des services

Eau, électricité, gaz... **+52%***



* Ecart prévisionnel 2023 / 2022

2,21 MILLIONS D'EUROS INVESTIS EN 2023

CONSTRUIRE

1 041 771 €

(bâtiments)



BOUGER

951 000 €

(voirie, éclairage public, réseaux...)



S'ÉQUIPER

140 350 €

(informatique, mobilier, matériel divers)



VOIR PLUS LOIN

80 000 €

(acquisitions foncières)



La cuisine centrale **face à la hausse des coûts**

La cuisine centrale prépare environ 1000 repas chaque jour pour nos quatre écoles et l'accueil de loisirs. La qualité nutritionnelle y est une priorité. Cet engagement est conforté depuis janvier 2022 par la loi Egalim qui impose une part non négligeable de produits labellisés et bio. La hausse des prix des produits alimentaires se fait donc particulièrement sentir. Le gestionnaire de la cuisine centrale, Frédéric Ribot, pointe des augmentations significatives : beurre +78 %, bœuf à mijoter de qualité "viande bovine française" **+65 %**, œufs **+43 %**, huile de tournesol **+200 %**, farine **+66 %**, spaghettis **+60 %**... Pour autant, le prix facturé aux familles n'augmentera que de 1% par an ces deux prochaines années. C'est un engagement fort de la municipalité.

Les principaux investissements municipaux en cours

La **réhabilitation complète du groupe scolaire du Clos-Vinot** représente un investissement de plus de 8 millions d'euros, cofinancés par l'État, la Région, la Ville et la CAF : construction d'un nouveau gymnase (réalisé pour 1,74M€), d'un nouveau restaurant scolaire (réalisé pour 1,7M€), d'un nouvel accueil périscolaire (réalisé pour 1,5M€) et réhabilitation de l'école élémentaire (en cours pour 4,6M€).

L'**agrandissement du centre de loisirs de la Pailleterie** (Petit Chesnoy) est programmé pour un budget prévisionnel de 2,4 M€, cofinancés par l'État, la Région, la Ville et la CAF. Ces travaux pourraient démarrer à l'automne 2023 et consisteront en la rénovation des deux petits bâtiments à tourelles et la construction de 500m² supplémentaires, une extension de 270 m² et un nouveau bâtiment de 216 m². De nouvelles places de parking seront aménagées.

L'**école des Goths** va bénéficier d'un nouveau restaurant scolaire, comme à Viroy et au Clos-Vinot, associé à un nouvel accueil périscolaire, grâce à un investissement programmé de 3,2M€, cofinancés par l'État, le Département, la Ville et la CAF. Ce seront 800 m² d'espaces supplémentaires, permettant d'aménager des classes dans les locaux libérés. Les entreprises seront consultées courant 2023, c'est donc un projet qui ne se concrétisera pas avant 2025.

LE PROJET DES GOTHES



La **rénovation de l'église de Saint-Firmin** (cofinancée par le Département, la Ville et la Fondation du Patrimoine) se poursuit aussi pour 1,5M€ et devrait être achevée fin 2023. Dans le centre-bourg, la transformation de l'ancienne galerie de l'Agart, en face de la mairie, en **restaurant italien** sera lancée ce début d'année pour 1,3M€. Le **nouveau terrain de football synthétique** (lire *Espaces n°230*), pour plus d'un million d'euros, est attendu pour septembre 2023.

RENDEZ-VOUS

#Concerts #Spectacles
#Expositions #Évènements

Cahier détachable

Consultez aussi l'agenda sur amilly.com et sur l'application mobile Amilly



LEA DESANDRE ET L'ENSEMBLE JUPITER
Dimanche 5 février à 18h à l'Espace Jean-Vilar

Concert organisé
en partenariat avec l'AME



Bach, Cantates et concerti

Lauréate de la 7^e édition du Jardin des Voix de William Christie en 2015 et désignée "Révélation artiste lyrique" aux Victoires de la musique classique 2017, la mezzo-soprano Lea Desandre se produira à Amilly avec d'autres musiciens brillants de l'ensemble Jupiter. Ce programme "Bach, cantates et concerti", proposé en coproduction avec l'AME, est une formidable occasion de (re)découvrir certaines des œuvres les plus emblématiques de Jean-Sébastien Bach, ses deux concertos virtuoses pour violon in A minor BWV 1041 et pour clavecin in D minor BWV 1052 ou la cantate "Ich habe genug" BWV 82, l'un des plus beaux airs pour violon et voix concertants.

JANVIER

Vendredi 13 janvier

LES VENDREDIS CINÉ CYCLE "SAMOURAÏS"

À partir de 15 ans, sans réservation.
20h / Médiathèque

Samedi 14 janvier

CINÉ MÔMES CYCLE "SUPER-HÉROS"

Projections de longs-métrages. À partir de 5 ans, sans réservation.
15h / Médiathèque



Dimanche 15 janvier

LOTO - J3 GYMNASTIQUE

Dès 12h restauration sur place.
14h / Espace Jean-Vilar

Mercredi 18 janvier

DON DE SANG - EFS

15h à 19h / Espace Jean-Vilar

Vendredi 20 janvier

"LES DISCUSSIONS" : LES PÉPITES, UN ITINÉRAIRE HUMANITAIRE

À partir de 12 ans, sans réservation.
20h / Médiathèque

Samedi 21 janvier

LES PETITS DÉJEUNERS DES PARENTS

Public parental, sur réservation auprès de l'Espace familial au 02 38 28 76 09
10h / Médiathèque

Du lundi 16 janvier au vendredi 7 avril

PRIX MANGA LOIRET

Tu as entre 11 et 18 ans et tu vénères les mangas ? Alors participe au Prix Manga Loiret ! Inscris-toi auprès de la médiathèque pour avoir accès à la sélection de quatre mangas, à lire **entre le 16 janvier et le 7 avril**, pour ensuite voter pour ton préféré, directement dans l'urne de la médiathèque. Une fois le prix départemental décerné, tu seras récompensé de ton vote par des petits goodies mangas ! Prix proposé par la médiathèque départementale du Loiret et relayé par la médiathèque d'Amilly. Sur inscription. **Voir #Contacts.**



Dimanche 22 janvier

LOTO - ASSOCIATION DU GROS-MOULIN

Renseignements : 06 20 94 68 17
14h / Espace Jean-Vilar

Samedi 28 janvier

ANIMATION THÉMATIQUE

"Aujourd'hui je rigole" Sélection de jeux d'ambiance pour petits et grands pour passer un moment convivial.

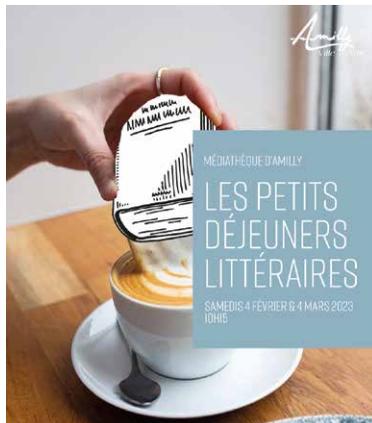
Renseignements : 02 38 28 76 75
14h à 18h / Ludothèque

FÉVRIER

Samedi 4 février

LES PETITS DÉJEUNERS LITTÉRAIRES

À partir de 15 ans, sans réservation.
10h15 / Médiathèque



Mercredi 8 février

SOIRÉE MUSICALE ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

20h / Église Saint-Martin

Vendredi 10 février

LES VENDREDIS CINÉ CYCLE "SAMOURAÏS"

À partir de 15 ans, sans réservation.
20h / Médiathèque

Samedi 11 février

LES PETITS DÉJEUNERS DES PARENTS

Public parental, sur réservation auprès de l'Espace familial au 02 38 28 76 09

10h / Médiathèque

ANIMATION THÉMATIQUE

"Chasse aux trésors" Sélection de jeux où imagination et réflexion seront au RDV ! Devenez des aventuriers et partez à la recherche de fabuleux trésors.

Renseignements : 02 38 28 76 75
14h à 18h / Ludothèque

CINÉ MÔMES

CYCLE "SUPER-HÉROS"

À partir de 5 ans, sans réservation.
15h / Médiathèque

Jeudi 16 février

LES TOUTES PETITES OREILLES

Lectures à haute voix pour les 18-36 mois. Sans réservation dans la limite des places disponibles.

10h30 / Médiathèque

Vendredi 17 février

LES DISCUSSIONS : L'UNIVERS DU MANGA avec le Daruma Shop

À partir de 10 ans, sans réservation.
15h / Médiathèque

Samedi 18 février

LOTO - J3 FOOTBALL

Renseignements : 06 77 30 23 34

20h30 / Espace Jean-Vilar

Jeudi 23 février

LES PETITES OREILLES

Lectures à haute voix pour les 3-7 ans.
Sans réservation dans la limite des places disponibles.

10h30 / Médiathèque

Vendredi 24 février

JOUEZ EN FAMILLE

À partir de 4 ans, sur inscription.

Voir #Contacts.

10h / Médiathèque

Samedi 25 février

LE PETIT CINÉ DES VACANCES

Projection de courts-métrages, à partir de 3 ans, sans réservation.

17h / Médiathèque

Dimanche 26 février

**LOTO DE L'ÉCOLE DE VIROY
VIROY FESTIVITÉS**

Buvette et restauration sur place.

Renseignements :

viroyfestivites@gmail.com

Réservations : 06 32 04 43 63

14h / Espace Jean-Vilar

SÉANCES JEUX DE RÔLES

Honey Heist - littéralement "Braquage de miel" - est un jeu de rôle à l'intrigue simple. C'est la convention du miel 2017. Vous allez entreprendre le plus grand cambriolage que le monde ait jamais vu. Deux précisions :

- ❶ Vous avez un plan complexe qui nécessite un timing précis.
- ❷ Vous êtes un ours !

Le jeu de rôle, qu'est-ce que c'est ?

Réunis autour d'une table de 3 à 5 participants, chaque joueur incarne un personnage qu'il va interpréter. Les joueurs vont interagir et évoluer dans un univers, lui aussi fictif, qui sera animé par le Maître du Jeu. Ce dernier a pour but d'immerger les joueurs dans une histoire. Il décrit le contexte, le décor, et interprète tous les personnages non joueurs.

Vendredi 17 février - Séance adultes

19h / Médiathèque

Vendredi 24 février - Séance ados

15h / Médiathèque

#CONCERT

**ENSEMBLE PERSPECTIVES**

Dimanche 22 janvier à 18h en l'Église Saint-Martin

L'ensemble de cinq voix *a capella*, qui était en résidence de création à Amilly en novembre, revient pour un réjouissant concert européen : "Westminster, Venise, Leipzig". "Les grands maîtres de la Renaissance et du Baroque tendent l'oreille vers l'âme humaine qui s'épanche aux accents de

la voix. Ils vont influencer et nourrir des générations de compositeurs. Pour leur répondeur, une création contemporaine viendra poser un regard contemporain sur ces sentiments intemporels", promet l'ensemble, qui a à cœur de proposer au public des variations de perspectives.

Réservations à l'Espace Jean-Vilar (voir #Contacts)

Du samedi 18 février au dimanche 12 mars

EXPOSITION "LA GALERIE DE FERAY"

L'artiste peintre châtelloise Feray Koç Hançer exposera 40 de ses œuvres salle Saint-Loup. Elle pratique essentiellement la peinture acrylique en lui mêlant des textures et autres matériaux tels que l'argile, le sable, le café, le tissu... "Dans mes œuvres, j'aime avoir des résultats altérés, défraîchis, antiques. J'aime le mélange de l'ancien avec le moderne", dit-elle. Dans une première exposition personnelle en 2021 à Châtlette, elle a décliné le thème des kilims, ces "toiles des filles anatoliennes" et ainsi rendu hommage à sa mère. Un fil qu'elle tissera encore à Amilly, où un métier à tisser occupera l'espace d'exposition.

Vendredis et samedis de 14h à 18h - Dimanches de 10h à 12h30 et de 15h à 18h

En semaine visite de groupes possible sur demande 02 38 28 76 22

Maison Saint-Loup - Place de Nordwalde



#CONCERT

LES VENDREDIS DE L'ORGUE

Tous les vendredis
hors vacances scolaires
à 18h à l'église Saint-Martin



#CONTACTS

CENTRE D'ART CONTEMPORAIN LES TANNERIES

Tél. 02 38 85 28 50

Mail. contact-tanneries@amilly45.fr

Web. www.lestanneries.fr

ÉCOLE D'ART

Tél. 02 38 85 28 50

Mail. contactecoleart@amilly45.fr

ÉCOLE DE MUSIQUE

Tél. 02 38 85 03 34

Mail. ecolemusique@amilly45.fr

ESPACE JEAN-VILAR

Tél. 02 38 85 81 96

Mail. ejv@amilly45.fr

ÉVÉNEMENTIEL

RELATIONS EUROPÉENNES

Tél. 02 38 28 76 36

Mail. evenementiel-relations-europennes@amilly45.fr

LUDOTHÈQUE

Tél. 02 38 28 76 75

Mail. ludotheque@amilly45.fr

MÉDIATHÈQUE

Tél. 02 38 90 09 55

Mail. mediatheque.amilly@agorame.fr

VIE CULTURELLE

Tél. 02 38 28 76 22

Mail. vie-culturelle@amilly45.fr

 VIVRE AMILLY

 SAISON MUSICALE - AMILLY

#EXPOSITIONS

Les Tanneries - Centre d'art contemporain SAISON #7 - 2^e cycle d'expositions

À *combien de pas dormez-vous de l'eau*, Natalia Jaime-Cortez

"Quelle est la couleur de l'eau ? Où va l'eau ? Sur quelle rive avez-vous envie d'être ?" Telles sont les questions que l'artiste plasticienne Natalia Jaime-Cortez a posé aux habitants de l'agglomération montargoise le temps de sa résidence aux Tanneries, de juillet à décembre 2022. Au fil de ses rencontres, de ses échanges et de ses ateliers, l'artiste a collecté un ensemble de matériaux qui, assemblés et composés, (re)dessinent une géographie plurielle et sensible de notre territoire.

Jusqu'au 19 mars 2023, Verrière et Petite Galerie

Meris Angioletti

Artiste pluridisciplinaire, Meris Angioletti nous invite à (re)questionner notre rapport au réel et cherche à retranscrire plastiquement des réalités qui nous échappent, des mécanismes invisibles et des processus défiant toute logique. À travers ses œuvres l'artiste souhaite provoquer une expérience de visite plurisensorielle aux visiteurs, nous offrant ainsi sa propre vision du réel.

Vernissage le 4 février - jusqu'au 16 avril 2023, Galerie Haute



Meris Angioletti, *Forme-pensiero*, installation view at Otto Zoo. Photo Ugo Dalla Porta

We Are

Cette exposition collective proposée par Sammy Engrammer et Guillaume Lasserre fait dialoguer une dizaine d'artistes exprimant la pluralité de la création plastique d'aujourd'hui. Les œuvres exposées témoignent des préoccupations actuelles et des inquiétudes contemporaines, afin de mieux interroger les orientations d'une société à venir, nouvelle et désirée. Empruntant des codes à l'espace domestique et à l'espace public, les artistes créent ici un nouvel espace commun, rassemblant des individualités aux revendications assumées.

Vernissage le 4 février - jusqu'au 16 avril 2023, Grande Halle

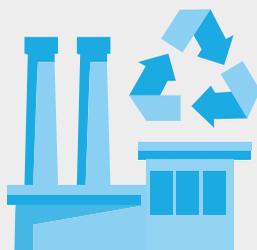
NOUVEAU ! Tous les samedis de 14h30 à 17h30, les Tanneries proposent des "Ateliers à volonté" et tous les dimanches de 14h30 à 16h30 des "Ateliers en famille", en lien avec les expositions du moment. Gratuit.

Le Centre d'art contemporain Les Tanneries est ouvert au public du mercredi au dimanche de 14h30 à 18h. 234, rue des Ponts.

Informations : 02 38 85 28 50 ou www.lestanneries.fr

Le poids de nos déchets

Qui collecte et traite nos déchets ?



C'est le SMIRTOM (Syndicat mixte de ramassage et traitement des ordures ménagères) de Montargis. Il collecte et traite les déchets de l'AME et de 2 communautés de communes (CC4V et CCCFG),
soit 36 communes et 79 570 habitants

Le poids de nos déchets



56 213,70 tonnes de déchets collectés en 2021
706,47 kg par habitant
Contre 628,71 kg en 2020,
soit **+ 12,37 %**

Quels déchets collectés ?



- Emballages, journaux... (poubelle jaune)
3 871,41 t - **48,65 kg/hab**
- Verre 2 228,38 t - **28,01 kg/hab**
- Déchets des 3 déchèteries (hors carton)
18 326,17 t - **230,32 kg/hab**
- Déchets verts 11 495,53 t - **144,47 kg/hab**
- Carton 646,21 t - **8,12 kg/hab**

Coût global du service public



160,26 € par habitant
Déduction faite des recettes (aides, subventions, produit des ventes) : **115,12 €/hab**

La collecte du verre à Amilly



Tous les points d'apport volontaire sont localisés sur l'application mobile Amilly, rubrique Vie pratique



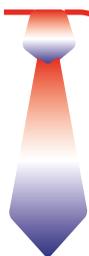
L'appli est disponible sur votre store habituel



Déchèterie d'Amilly
215, rue de Paucourt

Du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h45 à 17h
Accessible gratuitement avec une carte délivrée par le SMIRTOM : www.smirtom.fr
02 38 87 37 38

LE
saviez-
VOUS



Fête de l'Europe 2023... cap sur la Croatie !

Les Croates ont brillé jusqu'en demi-finale de la Coupe du monde de football, mais ils ont bien d'autres talents !

Saviez-vous qu'ils seraient les inventeurs de la cravate ? Attribut vestimentaire d'un régiment de hussards croates créé sous Louis XIII, et qui recevra le nom de Royal Cravate sous Louis XIV, le mot est une déformation de "croate".

Passion Danse Amilly

Nathalie Mauraisin est la nouvelle présidente de l'association passionnée de danse country et en ligne (line danse). Un nouveau cours est proposé à partir du 12 janvier : salsa colombienne et bachata, les jeudis à 20h15 à l'école de Viroy ! Les cours de country se déroulent le lundi à 20h15 (débutants) ou 21h15 (avancés) dans le préau fermé de l'école du Clos-Vinot, les cours de line le mardi à 20h15 (débutants) ou 21h15 (avancés) à Viroy. "L'ambiance est très conviviale, n'hésitez pas à venir regarder et essayer ! Le 22 avril, rendez-vous à l'Espace Jean-Vilar pour un bal line et country ouvert à tous !"

> Contact : 06 10 61 86 55

Sécurité deux-roues

Le collège Robert-Schuman a bénéficié d'une opération de sensibilisation à la sécurité des conducteurs de vélo, trottinette et scooter. La police municipale d'Amilly a été conviée à contrôler le bon équipement des deux-roues des collégiens. Un contrôle préventif, assorti de consignes en matière d'éclairage, de freins ou d'assurance, obligatoire pour les trottinettes. Des livrets contenant des rappels ludiques aux règles de sécurité, ainsi que des housses jaunes réfléchissantes à mettre sur le sac à dos ont été offerts par le Département.



©Mickaël Nétreac

CHAMPIONS

J3 Gym, une saison h

La section Gymnastique des J3 Sports compte plus de 540 adhérents sportifs d'Amilly. Une grande famille qui fait vivre la gymnastique pour

Champions de France

En 2022, les J3 Gym ont aussi décroché leurs deux premiers titres de champions de France par équipe GAM grâce à l'équipe sénior (12 ans et +) composée de Guillaumin Menjikoff, Maxim Loffredo et des entraîneurs Mickaël Certain, Mickaël Breussin et Benoît Leret ; et à l'équipe 10-15 ans composée de Timéo Bolland, Jules Prin, Clément Giraud et Justin Menjikoff. Ces deux médailles d'or couronnent décidément "une année de premières" en championnats de France avec quatre équipes finalistes (sur 7 qualifications) et deux 1^{ères} finales par équipe et en individuel en GAF, mais aussi une 1^{ère} finale nationale universitaire en gymnastique rythmique ! Le club brille aussi en Régional, avec 20 podiums, et au niveau départemental avec 40 podiums.

Baby Gym, GR, sport santé...

Tous ces titres et ces sélections d'avenir sont le fruit "des compétences de l'encadrement" appuient Francine et Joël Billard, fiers de compter sur des piliers comme Amy Tintillier, responsable technique, qui encadre les groupes compétitifs féminins, et Benoît Leret. Et puis il y

Francine et Joël Billard, bénévoles invétérés, entrés au bureau il y a près de 35 ans, sont l'inséparable courroie de transmission de la belle mécanique sportive des J3 Gymnastique. La présidente et le trésorier - Joël préside aussi le Comité départemental depuis 2012 - forment un tandem solide et dévoué, entouré d'une équipe motivée de bénévoles et de six salariés.

La relève

Côté compétition, dans laquelle sont engagés 50 filles et 30 garçons, la saison 2021-2022 du club amillois est exceptionnelle à plus d'un titre. Elle a vu émerger des graines de champion comme Lounès Medjahdi, qualifié aux championnats de France Élite 2022 catégorie Avenir GAM* -10 ans ou Nadia Malakoff qualifiée en championnat de France GAF* National 10 ans. "C'est la première fois dans l'histoire du club qu'un garçon est sélectionné en Élite, la Ligue 1 de la gym, et la 1^{ère} qualification féminine en championnat de France", se réjouit l'entraîneur Benoît Leret. Autre gymnaste prometteur, Nassim Belkacemi (11 ans) a intégré le CREPS Centre-Val de Loire en août dernier. La relève est là !



Nassim Belkacemi, 11 ans.

ors norme

nts, ce qui en fait le plus gros club
tous et forme de beaux champions.

a le secteur loisir et santé, encadré par Charlène, Mélissa, Cassandre et Mickaël, qui réunit la grosse majorité des licenciés. Les plus jeunes, dès 15 mois, pratiquent la "baby gym", un vrai succès ! À partir de 6 ans, c'est la gym loisirs ou la gym rythmique (GR) avec cerceaux, massues et rubans sous la houlette de Delphine et Noémie De Wyndt ; et dès 10 ans, le trampoline ou la "team gym". Les adultes pratiquent, eux, le renforcement musculaire, le step ou le sport santé sur ordonnance médicale. De la gym résolument pour tous !

* GAM : gymnastique artistique masculine ;

GAF : gymnastique artistique féminine.

> Contacts : j3gym.amilly@wanadoo.fr

Anniversaires et stages vacances

Le club propose à ses jeunes adhérents de fêter leur anniversaire à la salle Ginette-Charpentier. Les enfants sont accueillis pendant une heure et demie sous la houlette d'un entraîneur et de deux bénévoles, explique la vice-présidente du club Lucie Peyridieu, ils profitent d'une petite pratique suivie d'un goûter. Autre succès : les stages vacances, qui associent pendant une semaine gym et activités créatives, avec garderie dès 8h et jusqu'à 17h pour soulager les parents !

L'aide aux leçons a besoin de bénévoles !



SCOLARITÉ

Une trentaine de bénévoles accompagnent autant d'enfants dans trois écoles d'Amilly, après la classe, pour les aider à apprendre leurs leçons. Cette aide individuelle est un soutien précieux mais des bonnes volontés manquent encore à l'appel.

Trois écoles d'Amilly, celles du Clos-Vinot, de Saint-Firmin et de Viroy, proposent une aide aux leçons. Ce soutien individuel concerne des enfants qui ont besoin d'un accompagnement après la classe pour conforter les apprentissages. Les équipes pédagogiques repèrent ces élèves en début d'année scolaire, contactent les familles puis, avec leur accord, le lien est fait avec les bénévoles, qui interviennent après 16h30 et pendant une heure (qui inclut le goûter) depuis novembre. "Nous faisons ce que les parents feraient eux-mêmes s'ils pouvaient", expliquent Anne-Marie et Alain Denis, qui coordonnent avec deux autres personnes la trentaine de bénévoles intervenant dans les trois écoles.

Toute l'année scolaire

Voilà 17 ans que le couple et bien d'autres bénévoles aident des enfants à apprendre leurs leçons, dans le cadre d'une convention avec les associations de parents d'élèves. Révisions, lecture, compréhension des exercices... Si une trentaine d'enfants sont aidés pour les trois écoles, les besoins sont bien plus importants. Ainsi sur une seule école, une cinquantaine d'enfants pourraient se voir proposer la démarche. Car l'aide

aux leçons se pratique en binômes : un adulte pour un enfant, toujours les mêmes sur la durée de l'année scolaire. "L'idéal serait que nous soyons au moins vingt de plus", avance Anne-Marie Denis.

Les bénévoles interviennent une fois par semaine à Saint-Firmin et à Viroy, deux fois par semaine au Clos-Vinot. Ils ou elles sont retraités, sans emploi ou travaillent à temps partiel et "sont sensibles aux inégalités". "C'est enrichissant d'accompagner ces enfants et nous avons des échos positifs des enseignants", font valoir Anne-Marie et Alain Denis. Avis donc aux anciens parents d'élèves qui auraient un peu de temps à consacrer à des enfants de leur quartier moins avantagés que d'autres !

> Contacts : Anne-Marie et Alain Denis
02 38 93 92 43 / 06 75 72 81 07



YANI BENAICHA

COMBATTANT

Issu à 100 % de la section Judo-Jujitsu des J3 Amilly, Yani Benaïcha fait la fierté de son club. Entré en 2022 dans la catégorie adulte, il a fini la saison en décrochant l'or à ses premiers championnats du monde seniors, après son titre brillant l'année précédente en U21. Rencontre avec un jujitsuka de haute volée.

Humilité.

Quand on lui parle des victoires qui l'ont mené sur la première marche du podium aux deux derniers championnats du monde, ce ne sont pas ses mérites que Yani Benaïcha met d'emblée en avant mais "tous les sacrifices de mon coach Nicolas Perea, de ma maman et de mes amis". Le jeune athlète sait tout ce qu'il doit à son entourage et à la force mentale qu'il lui procure. Ses performances ? "Je garde les pieds sur terre, j'ai fait des erreurs qui auraient pu me faire perdre contre un autre adversaire." Il est désarmant d'humilité, de maturité, d'exigence envers lui-même.

Travail.

Ses sacrifices à lui, on les devine quand il décrit ses journées d'étudiant en 3^e année de double cursus bachelier commerce et licence de droit à Orléans, qui travaille en alternance comme conseiller en création et gestion d'entreprise et qui s'entraîne trois fois par jour... "Je cours entre 6h30 et 8h, je travaille de 9h à midi, je m'entraîne de 12h30 à 13h30 au Pôle France judo, travaille de 13h à 17h et m'entraîne de nouveau de 19h à 21h." Un rythme acharné qui lui semble naturel tant il place haut la barre de sa pratique et de la compétition. Sa principale motivation ? "J'ai horreur de perdre", dit-il simplement. Alors il travaille. Intensément.



Loyauté.

Parmi les valeurs qui lui importent le plus, il cite "la loyauté" et l'illustre : "Je ne quitterai jamais le club d'Amilly. C'est ma deuxième maison. J'ai grandi avec mes entraîneurs." Yani a commencé le judo à 4 ans. "Au départ, c'était une manière de me défouler, et puis en grandissant, j'ai vu des adultes pratiquer le jujitsu et performer : Laure Doucet, Sébastien Hérault... Je les enviais et je me suis juré d'atteindre leur niveau." Un moment charnière a été son premier stage en équipe de France jujitsu en 2017. "J'ai vu le niveau des tops français et mondiaux, et ça m'a ouvert l'appétit, j'ai décidé de ne rien lâcher." Alors méthodiquement, à force de rigueur mentale et physique, il a même dépassé ses premiers modèles.

Étoiles.

Aux championnats du monde seniors d'Abu Dhabi, début novembre, dans sa catégorie des moins de 69 kg, il a affronté en demi-finale le Khazak qui l'avait battu il y a quatre ans pour "lui botter les fesses", et en finale le Français qui l'avait privé de la victoire au Tournoi de Paris en avril (une des quatre compétitions annuelles d'envergure). Un souvenir cuisant qui a nourri sa revanche. Être à son tour un modèle pour les plus jeunes, c'est ce qui l'anime aussi. Comme lors de la master class organisée au dojo à son retour d'Abu Dhabi. Très loin de se mettre sur un piédestal, il revendique humblement "le sens du partage. J'ai reçu, je donne. Je veux mettre des étoiles dans les yeux des petits."

RÉHABILITATION

Un cadre majestueux pour se dire oui

La Maison Mory a fait peau neuve ! Cette belle demeure qui accueille la salle des mariages a fait l'objet d'une réhabilitation complète.

Au bout de la rue Jules-Ferry, entre l'école du Clos-Vinot et la mairie, entourée d'un jardin d'agrément, la Maison Mory a retrouvé son lustre. Il aura fallu près de deux ans de travaux -incluant les aléas de chantier- pour une réfection en profondeur. Le rez-de-chaussée accueille toujours la salle des mariages sur une surface de 64 m², ainsi qu'un office, un vestiaire et des sanitaires. L'escalier intérieur a été démolé pour gagner de la place. L'étage est dédié à l'accueil de résidences ponctuelles, avec un accès désormais indépendant grâce à un escalier extérieur, à l'arrière de la maison. Cet ouvrage en acier Corten surmonté d'arcs cintrés qui supporteront des rosiers a été dessiné par Sylvain Dubuisson, auteur d'autres escaliers remarquables à Amilly. Au bout du jardin, en regard de l'escalier, une grille a été dessinée par l'artiste Vincent Barré dans le même style que celle de l'église Saint-Martin.

Salle des mariages

La salle des mariages est de nouveau digne d'accueillir avec élégance les jeunes mariés et leurs invités. Le sol est un damier de pierres de Comblanchien et rouges de Vérone. Les murs sont en partie couverts de boiseries et chaque fenêtre est

soulignée d'un encadrement ouvragé en chêne et noyer - dont le motif est également signé Sylvain Dubuisson - et de tentures mordorées. Des miroirs donnent en outre de la profondeur à la pièce. Un cadre digne de serments d'amour pour la vie ! Et qui s'ouvrira aux beaux jours sur un jardin fleuri.

Cette réhabilitation représente un coût total de 1,95 million d'euros. La Ville a bénéficié de subventions de l'Etat au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local, de la Région Centre-Val de Loire et du Département du Loiret.



Les entreprises qui sont intervenues sur le chantier

Démolitions, maçonnerie, aménagements extérieurs : Revil
 Charpente bois, couverture : Malet, Mouffron
 Serrurerie, escalier métallique : Schaffner - grille arrière : Vaillant
 Menuiseries extérieures et intérieures : Riguet
 Doublage, cloisons, plafonds : Isolux
 Peinture : Neyrat
 Electricité : Servitechnique
 Chauffage, ventilation, plomberie : Geneol
 Espaces verts : Sauvegrain
 Aménagements extérieurs : Vauvelle, Pavés du centre





ENTREPRISE

©Azélya Bonnaud

Jidet, 50 ans de sur-mesure à Amilly

C'est un des fleurons de la zone industrielle. Seule en France à fabriquer des équipements de profilage sur mesure, l'entreprise dirigée par Romain Girard fait dans les machines XXL.

Ses 5 500 m² de bâtiments se laissent à peine deviner depuis la rue du Maréchal-Juin. Le plus grand des hangars mesure pourtant 120 m de long, dont 80 dédiés à la fabrication de lignes de profilage, des machines spéciales conçues pour des clients qui transforment des bandes de métal en rails, gouttières, joints, baguettes et autres pièces très techniques. Tout juste livrée par exemple, une ligne de fabrication de poteaux de clôture de 70 m de long pour 1,5 million d'euros. "On part d'une feuille blanche. Jusqu'à l'installation chez le client, un gros projet peut prendre un an", précise Romain Girard, le dirigeant.

Moutons à cinq pattes

Spécialisé en "moutons à cinq pattes" et dernier fabricant français, Jidet est sollicité dans les secteurs du bâtiment (bardages, gouttières, rails de placo...) et de l'automobile (pièces de châssis, joints...) pour environ 70% de l'activité, la grande distribution (rayonnages) ou l'équipement (rails autoroutiers...), mais aussi des secteurs très pointus comme l'aéronautique, le nucléaire ou le médical. Dans ce dernier domaine, Jidet a par exemple conçu 10 machines pour l'américain Becton Dickinson, n°1 mondial des aiguilles hypodermiques.

Pionnier de la ZI

L'entreprise a été créée à Puteaux en 1956 par Jacques Despland, qui l'a installée à Amilly en 1963. Jidet fait donc partie des pionniers de la zone industrielle, avec Sanofi et Aperam*. Romain Girard, tout juste diplômé, est recruté début 2004 par M. Despland alors âgé de 82 ans. Le jeune ingénieur R&D originaire de Toulouse est bientôt "propulsé aux commandes de l'entreprise", à seulement 26 ans. "M. Despland m'a appris beaucoup de choses, au-delà de la technique. C'était un visionnaire", lui rend hommage Romain Girard. Après le décès du fondateur en 2010, le jeune directeur s'associe à une société basée à Niort pour racheter à 50/50

l'entreprise à la famille en 2013. C'est ainsi que, pris de passion pour cette aventure, marié à une Gâtinaise et père de quatre enfants, le Toulousain s'est définitivement fixé à Amilly. Sans pour autant délaisser le rugby - "j'ai fait dix saisons à l'USM Montargis"!

Du sens

Comme beaucoup d'entreprises industrielles, Jidet a souffert de la pandémie en raison des difficultés d'approvisionnement en composants électroniques qui ont retardé plusieurs projets. Aujourd'hui, c'est l'énergie qui est source d'inquiétude avec un coût qui va presque quadrupler. Pour autant, une trentaine de projets sont en cours. Plus d'organisation verticale dans l'entreprise, chaque commande est gérée par une "équipe projet", "une organisation qui permet à chacun d'être impliqué et de suivre le projet de A à Z". Et à l'usinage, il n'y a pas de travail en série, "on voit ce que devient chaque pièce, ça donne du sens", relève Romain Girard.

*Retrouvez les portraits de ces entreprises dans Espaces n° 230 (Sanofi) et n° 228 (Aperam).

Tous les corps de métier

Aux manettes, une cinquantaine de salariés aux précieux savoir-faire : 13 au bureau d'études (8 en mécanique, 5 en électrique et automatisme), 20 à l'usinage, 12 monteurs-ajusteurs qui font l'installation chez les clients, 3 commerciaux (dont le dirigeant) et 3 administratifs, mais aussi régulièrement des alternants - la formation est une valeur forte. "Notre expertise est très intégrée, nous avons tous les corps de métier" et aucun risque de nous ennuyer : "chaque jour nous relevons de nouveaux challenges".



TRAVAUX

L'emblématique pont à arceaux sera également réhabilité mais pas avant fin 2024, prévoit l'Agglo.

Rue des Ponts et Gros-Moulin : deux chantiers majeurs en 2023

L'Agglomération Montargoise Et rives du Loing (AME) porte deux chantiers d'envergure à Amilly : la suite de l'aménagement cyclable de la rue des Ponts et la 2^e phase d'aménagement du carrefour du Gros-Moulin vers la rue Raymond-Tellier.

PASSERELLES RUE DES PONTS

Après la réalisation de deux premières passerelles entre le canal de Briare et le premier bras du Loing, deux nouvelles passerelles vont être installées sur le bras principal du Loing. Objectif : sécuriser la circulation des cyclistes et des piétons, dans le prolongement de la véloroute Scandibérique.

L'aménagement de ces deux nouvelles passerelles de 3 mètres de large, côté aval du Loing, représente un très gros chantier. "Les deux premières passerelles avaient une portée de 11 mètres, la 3^e aura une portée de 60 mètres, et la dernière, parallèle au pont à arceaux, de 35 mètres", expose Mylène Courat, responsable du pôle Voirie au service Infrastructures de l'Agglomération Montargoise, en charge de l'opération.

Les fondations portant les piles des passerelles seront posées dans le Loing de façon à ne pas impacter son lit, et le choix du système de portance est guidé par le souci d'une fonte optimale dans le paysage. "Les entreprises seront consultées en janvier-février, pour des travaux idéalement de mai-juin à fin 2023. L'idée est de travailler sur les deux passerelles en même temps pour limiter l'impact sur la circulation", explique Mylène Courat.

Côté financement, c'est l'Agglo qui porte l'investissement des 4 passerelles, avec une subvention de l'Etat via la DREAL de 40 % du montant global.

GROS-MOULIN 2

Au Gros-Moulin, c'est la partie située entre la boucherie et la rue Raymond-Tellier qui est concernée. "Un chantier beaucoup moins complexe que la 1^{re} phase d'aménagement du carrefour", rassure Mylène Courat de l'AME. Le but de cette dernière phase est de :

- prolonger la piste cyclable vers le bourg
- faire ralentir la vitesse sur cette portion très fréquentée de la D943
- sécuriser la descente de la rue Raymond-Tellier par des feux de circulation et éviter aux bus un détour.

La première partie du chantier concernera l'enfouissement des réseaux aériens basse tension et France Télécom : "Enedis en profite pour enfouir un câble haute tension", ajoute Mylène Courat.

La consultation des entreprises sera lancée en janvier pour un chantier s'étalant idéalement du printemps à l'été. Le financement se répartit entre l'Agglo et le Département, et la mairie pour la partie enfouissement.



Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2023. Que cette nouvelle année soit remplie de joie, de bonheur et que tous vos projets se concrétisent malgré le contexte de crise sanitaire, économique et sociale qui impacte très fortement le quotidien de tous.

C'est dans le cadre d'un débat d'orientation budgétaire constructif que les positions que nous avons exprimées ont pu être prises en compte. Le budget a effectivement été voté dans un cadre très contraint avec la forte augmentation des dépenses d'énergie de l'ordre de 600 000 € prévue en 2023 à laquelle notre commune est confrontée, les coûts inflationnistes des denrées alimentaires pour la composition des repas des cantines scolaires et la forte hausse mécanique de notre premier poste de dépenses à savoir les charges de personnels prévues pour plus de 600 000 €.

Malgré ces fortes hausses, l'exécutif municipal a fait le choix de ne pas faire supporter la charge supplémentaire aux Amillois. Et l'ensemble des tarifs des différents postes de tous les équipements, services, restauration scolaire, transports scolaires, aides aux associations que nous avons votés le prouvent car ils ne seront pas indexés sur l'inflation réellement constatée. Et pour toutes ces raisons, nous avons décidé de soutenir les orientations déclinées dans le vote du budget primitif.

Le grand changement de paradigme dans ces orientations est que pour la première fois depuis de nombreuses années, Amilly n'aura pas la capacité de dégager de l'autofinancement pour ses investissements. La deuxième partie de ce mandat s'annonce donc particulièrement complexe pour accompagner de nouveaux projets.

Si Amilly est assurée de poursuivre son programme d'investissements ces 2 ou 3 prochaines années parce que nos ressources ont permis d'avoir un excédent d'investissement cumulé, rien n'est dit ou inscrit de nouveau pour l'avenir.

Notre groupe reste donc attentif sur ce point et souhaite être associé aux réflexions qui doivent être menées en matière de projections budgétaires pluriannuelles afin d'anticiper les évolutions possibles face aux nouvelles contraintes.



Christian Daunay,
Commission :
Affaires sociales / Petite Enfance
Courrier à adresser en mairie
> christian.daunay@amilly45.fr



Daniel Beaulier,
Commissions :
Éducation / Enfance
Sports / Jeunesse
Courrier à adresser en mairie
> daniel.beaulier@amilly45.fr



Grégory Gaboret,
Commission :
Finances
Courrier à adresser en mairie
> gregory.gaboret@amilly45.fr



Stéphanie Plichon,
Commissions :
Vie culturelle / Relations
européennes / Communication
Développement durable / Mobilité
Travaux / Aménagement
du territoire / Commande publique
Courrier à adresser en mairie
> stephanie.plichon@amilly45.fr

Extrait du règlement intérieur du Conseil Municipal (article 35) voté lors de la séance du 22 octobre 2014 "Le Maire, en tant que Directeur de la publication, ne saurait contrôler le contenu des articles publiés qui n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs" (CE, 7 mai 2012, élections cantonales de Saint Cloud, n° 353536). Les textes sont placés sous l'entière liberté et responsabilité de leurs auteurs, mais les attaques et mentions diffamatoires, injurieuses ou discriminatoires ne sont pas admises."

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

Zayd BERREHILI, Agathe GODON, Calie GRISARD-AUDOUX, Lina RAGHI (Naiss. hors commune), Sophie CHILLI GOUX, Anaé DONNADIEU, Lina NIAME, Tyanà ROUSSEAU, Asya ALTUN, Maxence BOURILLON.

MARIAGES :

DÉCÈS :

Pierre BUREAU, Odette BORDRON veuve RÉMY, Francisco AZEVEDO, Fabienne DUNIS ép. POMMIER, Blaise MICHEL, Jean LHÉRY, Pierre MASSICARD, Patrick FROT, France RAMEAUX née POTHIN, Guy BARNIER, Denis LANCELOT, Jacqueline DELARUE veuve BERTON, Liliane PAUPARDIN épouse MIGNON, Odette CREUZOT veuve DESROZIER, Georgine BILLAULT veuve DUCHESNE, Annick POMMIER, Mauricette JAILLETTE veuve SIMON, Georges ALLAIS, Michel GOASDOUÉ, Christian BOUCLIS, Roger BOTTARD, Jean GIGOUT, Charles PROUTEAU, Yvonne HAMEL veuve CADOR, Eveline JOSEPH veuve SIGONNEAU, Claude GUILLET, Ascencion MARTINEZ veuve ROULLER, Henri BRASSAERT, Christiane FRAGNOL veuve POCHON, Sébastien NOREST, Zlatko TULIC, Maryvonne CORNET, Daniel JULLIEN, Bocar DIEW, Gilberte QUILLON née GUERRET, Yves HERROU, Louison BRICAULT.

ESPACES *Le magazine de la ville d'Amilly*

Directeur de la publication : Gérard Dupaty - Responsable de la rédaction : Marie-Laure Carnezat - Rédaction : Sophie Pecquet
Réalisation : service Communication - communication@amilly45.fr - Tél. 02 38 28 76 25 - Site internet de la ville : amilly.com
Crédits photos : service Communication, sauf mention contraire - Icônes : Flaticon

Pour toutes vos suggestions, merci d'adresser un mail à communication@amilly45.fr à l'attention du responsable de service : Karine Menge
Imprimé en France sur papier recyclé et certifié FSC : Imprimerie Leloup

ENSEMBLE PERSPECTIVES

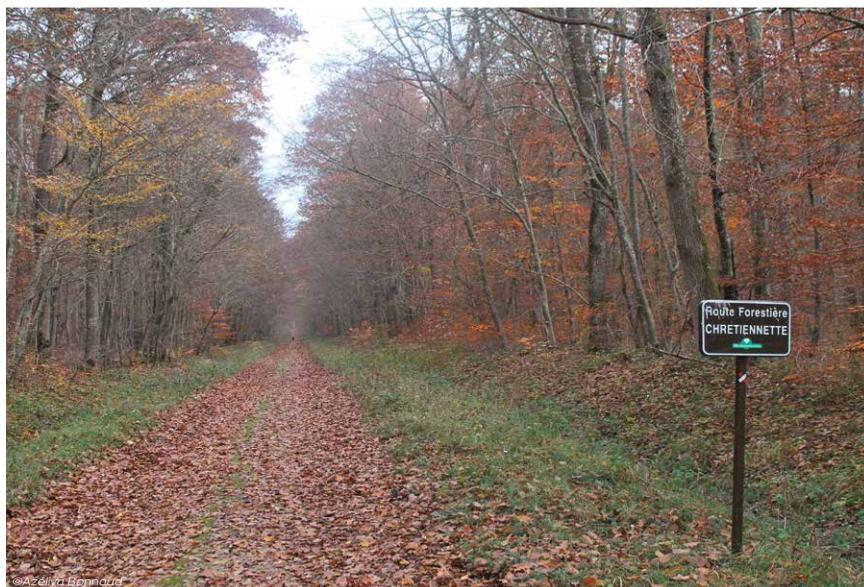
DIMANCHE 22 JANVIER À 18H
ÉGLISE SAINT-MARTIN

Westminster,
Venise,
Leipzig

Renseignements : 02 38 85 81 96

Se promener en forêt... d'Amilly

Saviez-vous que la forêt domaniale de Montargis s'étend sur 10 communes ? Ses plus de 4 000 ha autour de Paucourt couvrent aussi Cepoy, Châlette-sur-Loing, La Chapelle-Saint-Sépulcre, Ferrières-en-Gâtinais, Griselles, Louzouer, Montargis, La Selle-en-Hermoy... et bien sûr Amilly ! Avec 782 ha localisés sur la commune, au nord du CHAM. Le naturaliste Philippe Doré signale, sur la parcelle 224, le long de la route Chrétiennette (site du Châtelet), ce qui serait "une ancienne enceinte gauloise dont deux côtés talutés sont encore visibles. Dans les années 80, on y a retrouvé des pièces en bronze." Le promeneur lambda ne voit que chênes et charmes gracieux sur un épais tapis de feuilles mortes mais avec un peu d'imagination...



RegArts

Les Simonnet ont exposé leurs modules organiques et ludiques trois mois durant aux Tanneries. Une belle occasion de (re)découvrir l'œuvre singulière de ce couple de sculpteurs/architectes au rayonnement international, entièrement réalisée dans leur atelier de Griselles. "Tout un chacun peut s'approprier les modules et jouer avec. Si longtemps présentée comme individuelle pour des raisons plus mercantiles que créatives, la création devient objectivée, raisonnée ludique et potentiellement collective". (Alain Simonnet)



#MonAmilly



Le conseiller municipal Denis Patrigeon nous fait découvrir un détail insolite : un repère de nivellement posé sur l'église Saint-Martin qui matérialise l'altitude du bourg d'Amilly. Il indique une altitude de 115 mètres ! À vous de le repérer !

Donnez-nous à voir votre Amilly ! Vous appréciez un détail architectural, un décor naturel remarquable ? Publiez votre photo sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook) avec le hashtag #MonAmilly ou envoyez-la à communication@amilly45.fr. Vous la retrouverez peut-être dans un prochain numéro de votre magazine municipal Espaces !